



Conditions d'utilisation et dispositions sur la protection des données pour le système de gestion des certificats de travail du corps enseignant (SGCT CE)

1. Introduction

Le système de gestion des certificats de travail du corps enseignant (SGCT CE) est un instrument que la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne met gratuitement et exclusivement à la disposition des écoles situées dans le canton de Berne qui sont partiellement ou totalement subventionnées et qui disposent d'un mandat de prestations confié par le canton de Berne.

Le SGCT CE constitue une aide pour la rédaction des certificats de travail puisqu'il fournit des données de base et différents modèles de texte servant à l'évaluation des enseignants et enseignantes.

Malgré ce soutien technique et les textes pré-rédigés, chaque personne doit être évaluée individuellement : les certificats doivent être fidèles à la vérité, bienveillants, exhaustifs et personnalisés.

Les certificats de travail élaborés à l'aide du SGCT CE doivent toujours être exportés dans un document Word afin d'être finalisés en dehors du système. Les certificats achevés doivent être archivés dans le dossier personnel de l'enseignant ou enseignante concernée, dans le respect des dispositions sur la protection des données.

Toutes les ébauches de certificats qui sont enregistrées dans le SGCT CE sont automatiquement supprimées au plus tard 90 jours après leur création.

Vous trouverez de plus amples informations concernant le SGCT CE sur la [plateforme de connaissances Gestion du personnel et des traitements du corps enseignant](#).

2. Protection des données et sécurité informatique dans le SGCT CE

Les données personnelles qui sont traitées dans le SGCT CE peuvent être particulièrement dignes de protection.

En tant qu'utilisateur ou utilisatrice du SGCT CE, vous devez assurer la protection des données et la sécurité informatique sur la plateforme. Vous vous engagez à respecter en tout temps les dispositions légales indiquées ci-dessous. Dans votre travail quotidien, vous veillez à appliquer les principes suivants :

- Les mots de passe et les codes d'accès sont strictement destinés à un usage personnel. Ils doivent être choisis selon les règles en vigueur et rester confidentiels.
- Toute transmission de données personnelles à des personnes non autorisées est interdite, qu'elle se fasse par la voie électronique ou sur papier.
- Les documents imprimés sont gardés sous clé et détruits au moyen d'une déchiqueteuse. Il convient aussi de veiller à ce que les certificats de travail ou les ébauches de certificats ne soient accessibles qu'aux personnes habilitées.
- La confidentialité des données doit être assurée lorsque des données sont transmises à des appareils périphériques (imprimante p. ex.). Les données personnelles saisies dans le système et sauvegardées dans des dossiers personnels ne doivent pas être chargées sur des serveurs ou ordinateurs accessibles à des personnes non autorisées et doivent être effacées dès qu'elles n'ont plus d'utilité.

- Lorsque l'utilisateur ou l'utilisatrice du SGCT CE quitte son poste de travail, le système doit être fermé ou son accès protégé par un mot de passe.
- Avant le remplacement d'un ordinateur, toutes les données personnelles doivent être supprimées des mémoires physiques de l'ordinateur remplacé.

Il convient de respecter les lois et ordonnances suivantes lors de l'utilisation du SGCT CE :

- Loi fédérale sur la protection des données (LPD ; RS 235.1)
- Ordonnance relative à la loi fédérale sur la protection des données (OLPD ; RS 235.11)
- Constitution du canton de Berne (ConstC ; RSB 101.1)
- Loi cantonale sur la protection des données (LCPD ; RSB 152.04)
- Ordonnance sur la protection des données (OPD ; RSB 152.040.1)
- Loi sur le personnel (LPers ; RSB 153.01)
- Ordonnance sur les données secondaires de communication (ODSC ; BSG 153.011.5)

3. Acceptation des conditions d'utilisation du SGCT CE

Il est impératif d'accepter les présentes conditions d'utilisation pour pouvoir utiliser le SGCT CE.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute violation des conditions susmentionnées ou de vos obligations légales peut entraîner des sanctions pénales et des mesures de droit civil, dont des actions récursoires.

- ✓ Par la présente, je confirme avoir lu attentivement les conditions d'utilisation du système de gestion des certificats de travail du corps enseignant (SGCT CE). Je m'engage à respecter les règles qui y sont mentionnées concernant la protection des données et la sécurité informatique.

Les conditions d'utilisation sont disponibles en tout temps dans le SGCT CE et sur la plateforme de connaissances Gestion du personnel et des traitements du corps enseignant.